

Le Gestionnaire du Portefeuille du Fonds mondial a, dans son mot de clôture, évoqué le dossier de la gestion des avances au niveau de la CAGF, qui constituent une préoccupation majeure et qui appelle à des actions, de même que les faibles taux d'absorption au niveau de CAGF TB et VIH. Cette situation nécessite la proactivité à tous les niveaux : sonnette d'alarme à l'intention de toutes les parties si un goulot d'étranglement risque d'entraver une activité, partage d'informations sur les décaissements, relation de proximité entre les acteurs pour la prise de certaines décisions ;

Il est revenu sur le dossier de la passation de marchés publics pour laquelle la décision a été prise avec le Secrétaire général à la Santé Publique, Hygiène et Prévention et le CCM pour le transfert de la passation des marchés au PR SANRU afin d'avoir un impact programmatique.

La Covid-19 constitue un risque majeur pour le portefeuille, mais les résultats ne suivent pas encore sur le plan de testing notamment ;

Les conditions de travail, le salaire et les primes des agents du secteur sont la responsabilité du Gouvernement congolais. Le Fonds mondial se positionne pour le transfert de l'appui vers le niveau opérationnel où il y a production des données ;

Par rapport à la contrepartie financière, le Fonds mondial réagira officiellement dans les prochains jours.

Le Fonds mondial encourage le pays à adhérer à la plateforme « WAMBO » pour éviter que certaines données logistiques soient éliminées à cause des problèmes de passation de marché, comme ce fut l'exemple dans un rapport RDC-FMI où les indicateurs de santé n'étaient pas renseignés



Le 1^{er} Vice-Président du CCM a relevé le fait que l'agent des subventions est là, mais les résultats programmatiques posent problème. Le CCM, bien qu'en phase de renouvellement, devra se pencher sur cet aspect-là.

Il a remercié les organisateurs de cette revue ainsi que l'implication de l'équipe pays dans la mise en œuvre des subventions.



Le Secrétaire général à la santé a enfin officiellement clôturé les deux journées de revue, en saluant les deux jours intensifs de revue.

Une contradiction a retenu son attention : l'argent est là, il n'est pas suffisamment décaissé, mais il y a quand-même des résultats. Ces résultats sont-ils magiques ?

Les gens ont travaillé, ils ne sont pas payés, mais il y a quand-même des résultats, donc il y a des choses à recadrer.

Le Ministère doit jouer son rôle régalien afin de mieux gérer la mise en œuvre des subventions.

L'accent devra être mis au centre de tout, car si l'homme n'est pas au centre de toutes nos actions, il n'y aura pas de résultats. Les états généraux sur les ressources humaines vont tabler sur ces aspects.

SANRU et CORDAID qui s'occupent des aspects logistiques, cela doit avoir la visibilité nécessaire.

Il a interrogé aussi le RSS dont le pays doit en tirer quelque chose.

Pour lui, l'expérience du transfert direct de fonds au prestataire, sans transition, aura un effet positif sur l'atteinte des résultats.

Il a terminé en remerciant les organisateurs ainsi que tous les participants, avant de clôturer la revue au nom de SEM le Ministre de la santé publique, hygiène et prévention.



Plusieurs recommandations ont été formulées à l'issue de cette revue :

- La mobilisation des fonds additionnels pour la lutte contre le paludisme, la tuberculose ainsi que le sida ;
- Le transfert de la passation des marchés au PR SANRU afin d'avoir un impact programmatique

Processus de renouvellement partiel des membres du CCM/RDC

Pour assurer la gouvernance et le suivi de la mise en œuvre des subventions du Fonds Mondial, des instances de coordination nationales (CCM) ont été mises en place dans tous les pays bénéficiaires du FM, dont la RD Congo.

Le processus de renouvellement des membres du CCM avait déjà eu lieu en 2015, en 2016 (partiellement) et la dernière fois en 2018.

Le CCM actuel est composé de 42 membres dont 21 titulaires et 21 suppléants, qui sont concernés par le renouvellement tel qu'indiqué ci-dessous :

- Le groupe constitutif Secteur Public compte 8 membres titulaires et 8 membres suppléants ;
- Le groupe constitutif secteur Société Civile compte 8 membres titulaires et 8 membres suppléants ;
- Le groupe constitutif Secteur Privé compte 2 membres titulaires et ;
- Le groupe constitutif Secteur Partenaire au Développement compte 3 membres ;

Le processus de renouvellement partiel concerne les membres dont les mandats sont terminés depuis Septembre 2021.

Encadré par deux Consultants internationaux et un Consultant national, le processus actuel est actuellement en cours et devra s'achever d'ici la fin du mois d'Août 2022.

A la fin de ce processus, il y aura :

- L'installation officielle des nouveaux membres au cours d'une Assemblée générale extraordinaire ;
- La recomposition des comités techniques du CCM.

Le Secrétariat Exécutif Permanent du CCM-RDC